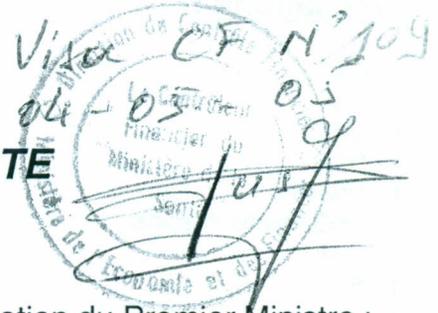


ARRETE n° 2005 **75**/MS/SG/DRH/SGP
portant nomination de Médecin chef de
District.

LE MINISTRE DE LA SANTE



- VU la Constitution ;
 - VU le Décret n° 2002-204/PRES du 06 juin 2002 portant nomination du Premier Ministre ;
 - VU le Décret n° 2004-003/PRES/PM du 17 janvier 2004 portant remaniement du gouvernement du Burkina Faso ;
 - VU la Loi n° 013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction Publique ;
 - VU le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002 portant organisation du Ministère de la Santé ;
 - VU l'Arrêté n° 2003-109/MS/CAB du 04 mars 2003 portant organisation, attributions et fonctionnement des structures déconcentrées du Ministère de la Santé ;
- Sur proposition du Directeur Régional de la Santé des Hauts-Bassins.

ARRETE

Article 1 : Madame **KOMBASSERE Olga Solange**, mle 56556, Médecin en service au District Sanitaire Bobo 15 est nommée Médecin - Chef dudit District .

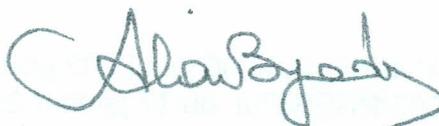
Article 2 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé, le Directeur Régional de la Santé des Hauts-Bassins sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressée en sa qualité sus nommée sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- 1 - CAB
- 1 - SG
- 1 - IGSS
- 1 - DGS
- 1 - DGHSP
- 1 - DRS/Hauts-Bassins
- 1 - DAF
- 1 - Solde
- 1 - Trésor
- 1 - Intéressée
- 1 - Archives

Ouagadougou, le 11 MAY 2005



Bédouma Alain YODA /-